L. 4 M. 23 j. et 1 f.

Fr 3 26176

LETTRE

DU Prieur de l'Abbaye de Bellefontaine, à son Voisin l'Anonyme; en Réponse à l'Apologie de MM. les Curés.

1789.

THE NEWBERRY LIBRARY

ÉPITRE
DÉDICATOIRE.

A M. DAVY, *Curé de S. Philbert dans les Mauges, Auteur de l'Éloge historique de M. le Duc de Brissac.*

MONSIEUR,

La réputation que vous vous efforcez d'acquérir dans la république des lettres, par votre éloge de M. le duc de Brissac, et le goût décidé que vous avez pour les dédicaces, m'ont déterminé à vous dédier une réponse faite à un *champion* inconnu. Vous serez sans doute juge impartial. C'est à ce titre que je vous offre un petit essai qui doit vous plaire par sa tournure, et par la vérité qui en fait tout le mérite.

iv

Oserai-je vous féliciter sur votre éloge? Il n'a pas encore acquis toute sa maturité; mais vous savez qu'on cueille les fruits rares souvent sans les attendre, sur-tout quand ils viennent des pays étrangers, et qu'ils ne sont pas encore acclimatés.

Je suis, etc.

MONSIEUR,

Votre, etc.

OURSEL, Prieur
de Bellefontaine.

LETTRE

A mon voisin l'Anonyme M. le Curé de S. Ph....

Flebit, et insignis totâ cantabitur urbe.

Vous suez sang et eau, Monsieur, pour combattre des chimeres. Vous vous engagez dans la mêlée sans aucune nécessité, contre le gré même de celui dont vous vous déclarez le *champion*. Que ne peut point sur un cœur noble, l'amour de la gloire!... Que d'efforts généreux pour vous faire jour à travers une haie de lances et de bayonnettes qui vous ferment le passage! Cependant, pour un héros qui ne doit point sacrifier à la peur et qui veut tout braver, votre costume n'est pas loyal. Nous ne sommes plus dans ces siecles où, pour aller au combat, on avoit habit, veste, culotte, brodequins, gantelets en fer : cette maniere n'est plus de nos mœurs. On ne se plastronne plus sans être lâche ; on se présente à découvert, non-

seulement devant des épées et des piques, mais devant des batteries de canons.

« Chacun, me direz-vous, a sa méthode : » je veux être cuirassé, plastronné, mal- » gré le préjugé; je veux me mettre même » dans un sac. » Eh bien, Monsieur, soyez dans votre sac ; je ferai mon devoir en ami : n'en sortez pas même la tête. Votre plaisir et le mien en dureront plus long-tems.

Quand on veut garder l'anonyme, on résiste à cette petite gloriole dont sont entachés les gens à prétention. On est seul témoin de ses heureuses productions, et l'on savoure en silence le doux plaisir d'être applaudi. On a encore un avantage que vous auriez dû apprécier : c'est que si l'ouvrage est plat, farci de bouffonneries dérobées à l'arlequin de la foire ; si, au lieu de preuves étayées par la raison, on n'y apperçoit que des raisonnemens incohérens et sans suite ; si on substitue au langage aimable de la plaisanterie, à la finesse des tours, à la délicatesse des expressions, le jargon grossier des halles et les turlupinades rustiques du bas peuple ; on est du moins à couvert des désagrémens de la critique, et on n'essuie point la honte des erreurs de bon sens et de style dont on s'est rendu coupable.

Si jamais votre production vous fait naître des regrets, comme votre repentir doit être amer!

Flebit, et insignis totâ cantabitur urbe.

En attendant, M., voulez-vous bien me permettre quelques observations sur votre apologie de MM. les curés (1)?

Votre apologie, Monsieur, loin d'être agréable à Messieurs les curés qui n'exigent point d'apologie dans la circonstance présente, est plus capable de vous attirer leur indignation, que leurs applaudissemens. Vous défendez un docteur en théologie, et vous paroissez à peine un écolier de cinquieme. Vos talens sont bien prématurés!...

Vous commencez d'une maniere bien niaise!

« *Vous voulez donc absolument, pere* » *Oursel, faire le méchant? Accoutumé*

---

(1) Cette réponse a suivi de près l'apologie. J'en ai fait part à mes amis : les uns disoient, *imprimez*; d'autres disoient, *n'imprimez pas. L'apologie est si platte, si mal tournée, si remplie d'inepties, que c'est perdre son tems que d'y répondre.*

J'étois décidé à garder le silence, je l'avois même promis : mon voisin l'anonyme étoit contrit et humilié; il disoit même, *je me repens.* Pour aider son repentir, je lui ai écrit; je lui ai fait appercevoir ses erreurs : une petite satisfaction m'eût désarmé; mais il n'a pu se vaincre; il chevauchoit toujours sur l'haridele qu'il a choisi pour le conduire à la renommée, et delà à l'immortalité. Les exemplaires se distribuoient toujours avec profusion. On trouvoit l'apologie par-tout, *jusques dans les cabarets*, m'a-t-on dit. Indigné d'un procédé si malhonnête, qui contraste trop avec un vrai repentir, j'ai suivi l'avis de ceux qui m'ont dit : *imprimez.*

» *à habiter les déserts et les forêts, je ne* » *croyois pas que vous eussiez le libre usa-* » *ge de la parole, etc.* (1).

Ecoutez, l'abbé, est-ce de vous ou de moi que vous voulez parler ici? *Accoutumé à habiter les forêts, je ne croyois pas.* Voilà une lourde berne pour commencer!

Vous êtes surpris de ce que j'ai l'usage de la parole. Vous ne me connoissez donc pas? Pour moi qui vous connois, je suis bien plus surpris de vous voir auteur avec si peu de dispositions: c'est sûrement un acte d'humilité de votre part. Vous cherchez à vous faire huer du public, comme un saint que vous connoissez, qui couroit les rues avec le costume le plus bisarre, tout couvert de haillons: et cependant vous n'êtes pas (2) saint..... Je ne suis pas *singe-écrivain.* Si j'avois quelqu'un à imiter pour le jargon des halles, votre apologie me seroit d'un grand secours.

M. le curé de la Chapelle-Aubry ne vous a point chargé de prendre sa défense; il a plus d'esprit au bout de ses ongles, que vous dans tout votre gros

---

(1) *Je ne croyois pas que vous puissiez griffonner quelques misérables lignes.* Voilà un gros solécisme. Si je disois, par exemple, je doute qu'après avoir fait cette apologie, vous puissiez faire un éloge historique; oh! je dirois, bien.

(2) En effet, les saints ne font pas de libelles; et votre apologie est un insipide libelle.

individu;

individu; et il pourroit bien se fâcher de voir son éloge dans une rapsodie aussi indécente que votre soit-disante apologie. Il n'a point répondu à ma lettre, parce qu'il n'a pas voulu; et s'il l'eût fait, ç'eût été avec délicatesse, et d'une maniere honnête, qui ne l'auroit pas compromis.

Vous me faites faire bien des connoissances à Angers, *et avec toute la province*, et vous ne me trouvez pas assez d'esprit pour être *espion*. Vous avez bien raison; je n'ai point cet esprit-là, encore moins celui de subtiliser *des bulletins* qui couroient par-tout, et qu'on m'a fait voir, sans que je susse qu'il en existât. J'ai *dépeint les bulletins à M. le comte de la Galissonniere, comme des attentats*.

Qui vous a dit cela? J'ai été invité chez M. le comte de la Galissonniere, et il n'y a pas été question des bulletins, à moins qu'il n'ait deviné ma pensée. M. le sénéchal a beaucoup de sagacité; mais il ne voudroit pas que vous le fissiez passer pour sorcier.

M. le curé de la Chapelle-Aubry est *trop honnête*, dites-vous, *pour avoir eu l'intention de vous lancer un coup de parasol dans le dos*.

Qui vous a dit qu'il avoit eu cette intention? Est-ce là mon texte? Je dis qu'il s'est vanté de l'avoir fait. Se vanter d'une chose, n'est pas toujours avoir eu intention de la faire. Beaucoup de gens

se vantent de ce qu'ils n'ont point fait ; ni même eu intention de faire, notamment vous, qui, avec l'intention de faire aujourd'hui un chef-d'œuvre, n'avez point fait de chef-d'œuvre.

Oh ! vous n'êtes pas exact, Monsieur l'apologiste !.... Mais, dites-vous, *en tout état de cause, votre bis videor mori, lui seroit le plus improprement appliqué.* Quoi ! en tout état de cause ? au physique et au moral ? Quant au moral, entre nous soit dit, si vous étiez l'objet du *bis videor mori*, il n'y auroit point de difficulté ; mais comme il s'agit de M. le curé de la Chapelle-Aubry, à qui cette application morale ne peut convenir, pourquoi ne pourrois-je pas la lui appliquer au physique ? Vous nous connoissez tous les deux. Eh bien ? en supposant que M. le curé voulût lutter contre moi, pour faire l'épreuve de nos forces physiques, croyez-vous qu'il seroit le vainqueur ? Il est d'une santé délicate ; et moi, grace à Dieu, d'une constitution assez forte. Eh bien ? mon grand apologiste, où en êtes-vous ? Mon *bis videor mori* est-il mal appliqué ? Il s'agit d'un parasol lancé par une main foible, qui auroit pu être repoussée par une main plus forte, si un homme d'esprit comme vous, par exemple, me fût venu dire que je suis un *masque, et que mon habit est l'éteignoir du bon sens ;* et que je lui eusse répondu, *bis videor mori* : oh ? pour le

coup, le public en auroit décidé, sur-tout depuis votre apologie.

Mais, en parlant d'esprit, on pourroit en effet décider la question irrévocablement, en lisant les lignes suivantes que vous voulez m'adresser, et qui sont tout-à-fait dignes d'admiration. J'admire volontiers ce que je n'entends pas.

Vous n'êtes point un lion, et il n'est point philistin, et il ne se sert pas plus du pied de l'âne, qu'il n'en redoute la mâchoire; dussiez-vous être un nouveau Samson.

(1) Voilà ce qu'on appelle un beau galimathias. Si vous voulez que ce soit une énigme, il faut de la pénétration pour la deviner. Je doute qu'un nouvel OEdipe, le commentaire à la main, pût en venir à bout. Cette tâche vous est réservée.

Passons à la petite querelle que vous me faites sur le *et tu quoque, mi Brute!* Vous ne croyez pas que *j'aie assez cultivé la société pour avoir fait des ingrats*; et après cela vous faites une tirade qui n'a rien de bien saillant. Mais il ne s'agit pas ici d'ingratitude. Représentez-vous, Monsieur l'apologiste, un homme en cheveux blancs, qui s'associe à trois ou quatre étourdis qui font des tours de force dans le genre poissard, pour trouver des expressions de la place Maubert ou des halles,

(1) J'attends une explication qui sera plus obscure que le texte.

afin de m'humilier : représentez-vous aussi *le pere Oursel* d'un sang froid singulier, qui répond par des complimens et des honnêtetés à ceux qui l'outragent. Vous direz que le ton étoit ironique : à la bonne heure ; mais du moins étoit-il décent. Pendant ce choc d'improperes et d'honnêtetés, arrive l'homme aux cheveux blancs, qui vient généreusement lancer sa bordée : *et tu quoque, mi Brute* ! Quoi ? vous, qui par état devez être modeste ; vous à qui l'expérience acquise par les années, doit avoir appris qu'on ne doit point s'associer à des esprits effervescens ; vous qui, sous la livrée respectable de vos cheveux censés blanchis dans la pratique des vertus, devez être le conseil de la jeunesse, la réprimer dans sa fougue, la redresser dans ses écarts ; vous venez vous-même exciter son ardeur, fournir de l'aliment à sa pétulance, et l'animer contre un prêtre, un religieux, qui ne vous oppose d'autres armes que la patience ? *Et tu quoque, mi Brute !*

Si j'avois une apostrophe à vous faire, mon grand apologiste, je vous dirois aussi : *Et tu quoque, mi Brute !*

Quoi ? sans style, sans idées, sans talens, vous vous mêlez d'écrire et de faire imprimer ! vous conseillez à quelqu'un (1)

(1) L'auteur d'un ouvrage qui a pour titre, *demandes, plaintes, doléances*, dans lesquelles la raison et la bonne morale sont indignement outragées.

de faire *gémir la presse*! et vous briguez l'honneur d'une dédicace, dans laquelle on s'efforce de vous louer avec une mauvaise phrase qui a l'air d'un persifflage! *Et tu quoque, mi Brute*! Voilà mon véritable sens, et voilà comme vous devez l'entendre. Mais vous avez un talent tout particulier pour interpréter les choses. Oh! vous allez trop vîte au fait, Monsieur l'apologiste. Vous prenez tout au propre; cela est bien matériel. Je ne cherche point à faire le plaisant, M. l'abbé, en attribuant *les reproches (1), qu'a bien voulu m'adresser M. le curé de la Chapelle-Aubry* au dérangement de sa santé. M. le curé de la Chapelle-Aubry est un homme comme vous et moi. Quand on a des torts, on est charmé de trouver des raisons pour se disculper. C'est de lui-même qu'on tient cette particularité, et sur ses dires que je l'ai plaisanté. Cela n'a pas besoin d'être plus amplement prouvé. Je ne fais pas de réflexions sur la glose qui suit, où vous compromettez les personnes honnêtes que je fréquentois. Ce

---

On lit en tête de ce chef-d'œuvre d'impéritie cette épigraphe forcenée de Juvénal :

Semper ego auditor tantùm,
Nunquàm-ne reponam, vexatus toties?

(1) Le terme est bien doux! Vous êtes mielleux quand vous vous y mettez. Je vous renvoie à mes expressions qui disent toute autre chose.

sont des gentillesses qui vous sont propres : vous avez la manie de ne rien dire qui ne soit accompagné d'expressions mal sonnantes. Je crois que c'est une maladie à la cure de laquelle vous aurez bien de la peine à parvenir. Le *medice, cura te ipsum*, va retourner d'où il est venu.

Vous prétendez que je fais une description à mon avantage ; et vous la réfutez par le *mentiris impudentissimè* de l'orateur Romain contre Antoine. Voici de l'érudition. Voyons un peu si l'on ne pourroit pas vous en faire une application plus juste ; car il ne s'agit pas de dire à un homme qu'il en a menti ; il faut le prouver.

J'en suis aux pages 4 et 5 de votre apologie. C'est ici que vous réunissez toutes vos forces ; vous avancez que les députés étoient élus dans le sanhédrin canonial, le prélat en tête, un chanoine, un curé, et un bénédictin ; mais, Monsieur, cette marche étoit juste et équitable : c'est bien ici qu'on pourroit faire l'application de *justitia et pax osculatae sunt*. Comment, avec de si petits moyens qu'avoient les chapitres et les communautés régulieres, auroit-on pu réussir ? Quarante ou cinquante personnes munies de deux procurations chacune, pouvoient-elles approcher de votre nombre ? En supposant cette coalition prétendue, qu'auroit-on pu faire ? Avec toutes nos procurations, nous ne faisions pas le tiers des représentans. Il ne s'agissoit dans tout ceci

que de se bien entendre ; mais malheureusement, au scandale du public, vous aviez cinq ou six basses-tailles qui crioient sans cesse : *Quatre curés, point d'évêque, point de chanoines, point de religieux.* Les voûtes de la salle des marchands en ont retenti ; la coalition, sans être obligée d'administrer d'autres preuves, est donc manifeste de votre part : vous étiez plus de cent cinquante assemblés contre toutes les loix de la police du royaume. Vous menaciez les confreres dissidens de toute votre animadversion ; vous faisiez un bruit dans cette salle, dont tout Angers a été scandalisé. M. le sénéchal savoit bien tout ce qui se passoit ; je le savois bien aussi ; personne ne l'ignoroit : de là ces exhortations à la paix, et ces acclamations qui ont suivi, et qui vous fâchent ; ces acclamations de la noblesse, du tiers-état, et de toutes les personnes intéressées à la chose !... C'est ici que vous faites un tableau de ma personne, qui n'est qu'un barbouillage de fantaisie. Votre imagination se vertue toujours aux dépens du bon goût. Mon *costume*, dites-vous, *est au moins ridicule*. Bon Dieu ! que vous êtes petit ! on voit bien que vous manquez de moyens. Vous vous en prenez à mon habit ? La différence, Monsieur l'apologiste, qu'il y a entre mon habit et le vôtre, c'est que tout le monde porte le vôtre, et que tout le monde n'est point admis à porter le mien ; que nous faisons un choix judi

cieux et réfléchi, que nous nous trompons rarement dans ce choix, et qu'à coup sûr, si l'envie vous avoit pris de vouloir le porter, vous n'auriez peut-être pas réussi pour de bonnes raisons. Vous continuez votre description indécente, et vous la terminez par donner à entendre qu'en sortant d'un *dîner splendide*, je n'étois plus maître de moi. Mais, mettez la main sur la conscience. Etiez-vous à jeun quand vous avez écrit toutes ces belles choses?

Revenons à la véracité de votre narration. *On n'a pas*, ajoutez-vous en m'adressant la parole, *observé les regles de la politesse la plus exacte à votre égard*, etc. Ce paragraphe est farci de solécismes et de contre-sens; n'importe: il brille par les choses; cela vous suffit. C'est ici que vous êtes bien dans le *pot au noir*. Vous mettez en jeu M. l'abbé Touzé, curé de Mozé; vous voulez, ou qu'il soit un fourbe et un menteur, ou passer vous-même pour un impudent calomniateur. Risquons, en attendant, votre *mentiris impudentissimè*: je crois qu'il vous sera mieux appliqué qu'à moi; et faisons une petite déclamation (1). Je vais essayer d'être orateur

(1) Ce mot ne se prend pas toujours en mauvaise part. Il y a de bonnes déclamations qui ne sentent pas toujours le rhéteur, et encore moins l'écolier.

un instant avec votre permission, mon grand apologiste....

M. le curé Touzé doit vous savoir bon gré du rôle indécent que vous lui faites jouer ici. Quoi! ce galant homme, qui dans l'instant que j'étois en proie dans l'église cathédrale, en face des autels, aux invectives, aux outrages; quelques-uns de vos confreres mal-avisés, que j'ai la charité de ne pas nommer ici, pour ne les point couvrir de honte; ce galant homme qui faisoit tous ses efforts pour les appaiser, les exhortoit à la paix, à la modération, et moi à la patience; ce galant homme n'est plus à vos yeux qu'un fourbe, qu'un imposteur qui abuse de ma confiance, qui se joue de ma franchise! Quoi! ce galant homme à qui j'ai témoigné ma gratitude, pour lequel j'ai conçu de l'estime et de la vénération, n'est qu'un traître, qu'une ame vile? J'ai donc baisé la main de celui qui m'enfonçoit le poignard dans le cœur!.... En vérité, Monsieur, vous devriez bien rougir de vos assertions. Vous jouez le rôle du méchant!.... Laissez-moi mon erreur; elle m'est trop chere. Laissez-moi croire que dans l'essaim bourdonnant qui m'entouroit, il y avoit une abeille bienfaisante, qui distilloit un miel restaurant..... Non, Monsieur le curé de Mozé, j'en atteste votre probité, votre honneur; vous n'êtes point coupable d'une telle infamie, il n'y a que celui qui a pu l'inventer qui en soit capable.

Je pourrois ici, dites-vous, *terminer ma réponse, et vous souhaiter plus de circonspection pour l'avenir.* L'avis est très-bon, et vous pourriez l'adopter. Je crois aussi que vous aurez la circonspection de ne plus *faire gémir la presse*, ni de conseiller à personne de la faire *gémir*. Voilà déja six pages d'impression pour dire des inepties, faire des contre-sens et des solécismes. Vous allez cependant continuer; toujours sur le même ton, bien entendu.

Vous avancez que *le premier objet qui émeut ma bile, est la bonne intelligence des curés, que je nomme gratuitement cabale.* Mon cher voisin, la bonne intelligence de Messieurs les curés, loin d'émouvoir ma bile, est pour moi au contraire un sujet d'édification; mais une assemblée tumultueuse, une coalition si ouverte d'un nombre très-considérable, qui, contre les loix du royaume, s'assemble dans un lieu public où l'on se dispute, où l'on crie à tue tête, où l'on fait des menaces d'une éternelle scission à ceux qui sont chancelans et qui ont horreur des intrigues; une telle coalition, dis je, peut-elle être approuvée des gens sages et sensés, qui ont des principes de modération? Et malgré vos efforts, pour justifier une telle conduite, empêcherez-vous de nommer cette coalition *cabale*? Cherchez-moi un terme dans la langue Française que vous avez si bien étudiée, qui soit plus doux et qui exprime aussi bien la nature de la chose?

Vous prenez ici le ton persuasif; vous faites intervenir l'intérêt de la religion, celui de l'état; et vous appellez des assemblées *micites des pour-parlers, à la fin de demander le redressement* (1) *des griefs et des abus que tant de personnes cherchent à perpétuer*; ensuite vous demandez honnêtement quels biens on auroit pu attendre *d'une députation de chanoines et de moines, qui ont refusé de soulager les pauvres curés qui sollicitoient l'amélioration de leur sort, le rétablissement de l'ancienne jurisprudence canonique, etc.*

A votre air dolent et persuasif, on s'imagineroit qu'on a eu l'injustice de vous refuser toutes ces choses; tandis que tout le monde étoit d'accord sur tous ces articles (2): mais vous voulez toujours répandre de l'odieux sur tous ceux qui n'étoient pas de l'assemblée de la salle des marchands.

---

(1) On dit redresser les torts, et faire droit sur les griefs.

(2) Plusieurs doléances de ceux qui n'étoient pas curés, en font foi. Je doute que les vôtres, Monsieur l'anonyme, quoiqu'intéressé à la chose, aient plus de force et soient mieux exprimées que l'article 2 des doléances des Feuillans de Belle-Fontaine, rédigées par le *pere Oursel*, déposées au gref des assemblées d'Angers, et consignées dans les livres de leur chapitre. Le voici :

Art. 2. Supplions MM. les députés aux Etats-Généraux de jetter un coup-d'œil bienfaisant sur le sort de MM. les curés de toutes les provinces du

Vous demandez, *qui sont ceux qui ont plus respecté le prélat et qui l'ont moins compromis*? Vous dites que ceux qui n'étoient pas curés, *ont abusé de sa confiance pour le conduire à des démarches hazardeuses, etc.* Vous faites jouer là un beau rôle à votre évêque. Nous ne doutons point du respect que vous avez pour lui. Nous en avons été témoins; et ma bile s'est bien échauffée sur le mode de votre respect.

Le reste de votre *jérémiade* ne signifie rien, sinon que vous êtes toujours monté sur le même ton de l'impolitesse la plus scrupuleuse envers tous ceux qui ne sont point de votre parti.

---

royaume. Ces citoyens, si intéressans par leur état et leur dignité, souffrent souvent l'humiliation attachée à l'indigence: qu'on leur procure une maniere de subsister plus honnête; qu'on tâche de faire régner parmi eux une certaine égalité de fortune, selon l'étendue de leur paroisse, les lieux et les circonstances; qu'on abolisse la quête faite par les vicaires, les desservans, les prédicateurs, et tous ceux qui sont dans le saint ministere: cet état de mendicité les met souvent dans une dépendance servile qui ne quadre pas avec la dignité du sacerdoce.

Eh bien? mon voisin, que dites-vous de cela? Sommes-nous opposés à votre bien? et ne pourroit-on pas vous appliquer le *vexat censura columbas?* Vous avez eu sous les yeux une petite brochure de ma façon, dans laquelle je parle en faveur de MM. les curés, d'une maniere encore plus énergique. Où est donc votre justice?

Vous convenez, page 8me., que l'on a fait des *motions vagues*: *et dans quel ordre*, dites-vous, *n'en a-t-on pas fait?* Oui, je le dis encore, on a fait des motions vagues, très-multipliées. Vous ne les faisiez pas; mais vous faisiez comme un certain de vos confreres, qui a beaucoup d'esprit, et qui les faisoit faire; avec cette différence pourtant que les siennes étoient mieux fondées que celles dont vous étiez l'auteur. Vous me faites ici un compliment que j'ai la *bonhomie* de croire sincere.

Il faut des poumons, de la hardiesse, et il ne suffit pas de battre des mains, etc. J'ai de bons et forts poumons, grace à Dieu qui m'a accordé une assez bonne constitution: quant à la hardiesse, je n'ai point la vôtre; et je me suis contenté de battre des mains comme les autres; (1) parce que l'orateur qui combattoit les motions vagues, faisoit bien son devoir.

Ne mettez pas, je vous prie, au nombre des motions vagues celle d'examiner les

---

(1) Pourquoi donc me reprochez-vous à chaque instant d'avoir battu des mains? Je l'ai fait cette seule fois-là avec la multitude. Mais combien de reproches n'a-t'on pas à faire à plusieurs de vos confreres qui n'ont fait que cela pendant trois semaines, battant des mains à tort et à travers, sur les moindres vétilles; criant à tue tête, faisant même des huées indécentes, blâmant et approuvant souvent la même proposition?

Medice, cura te-ipsum.

procurations ; elle a conduit à de précieuses découvertes des religieux mendians, des bas-officiers (1), etc.

Ne faites pas sonner si haut les *découvertes précieuses* qu'on a fait faire relativement aux procurations. Elles se sont réduites à très-peu de choses. Il s'étoit glissé des erreurs, lorsqu'on s'est fait inscrire ; c'étoit la faute de ceux qui entouroient les secrétaires : il n'y avoit point de mauvaise foi de la part de ceux qui se présentoient.

La mauvaise volonté de tant de votans, dites-vous, *et le desir de proroger le scandale de l'église, n'étoient-ils pas des motifs suffisans pour inspirer de la défiance aux curés, et leur faire prendre les mesures que leur dictoit leur prudence?* (2)

Vous avez été un des plus prudens de l'assemblée, avec un autre associé que je ne connois point. Vous obsédiez tellement le lundi 16 mars au soir, les bureaux où l'on se faisoit inscrire, que j'eus toutes les

---

(1) Le terme de bas-officiers est impropre ; on n'en connoît point dans le clergé.

(2) Mon cher voisin, vous vous préparez à une réponse. Vous convoquez déja des coopérateurs. Vous ne savez encore si vous répondrez en vers ou en prose. On dit même que vous quêtez des chansons !... Soit en vers, soit en prose, soit en chansons, je vous déclare que voilà mon *ultimatum*. Si je reparois dans la rêne, ce ne sera que pour peloter. Jamais je ne veux faire de partie avec vous.

peines du monde à faire passer mes procurations, et que sans être commis pour cela, vous avez jugé à propos de les contrôler.

Vous-même, avant de les faire parvenir à Messieurs les secrétaires, vous aviez beaucoup d'action ce jour-là!...

Quant à la *mauvaise volonté des votans* auxquels vous supposez le *désir de proroger le scandale de l'église* (1), il paroît que vous avez une sagacité bien pénétrante; vous lisez même dans le fond des consciences. Mais, par charité, vous ne devriez point dévoiler vos observations. Sans la charité, le don de prophétie n'est rien. Ce n'est pas bien, mon cher voisin, pour un homme qui par état doit être discret.

Vous voici enfin arrivé à votre conclusion. Vous y développez tout votre heureux génie: c'est ici que vous frappez les grands coups. Vous voulez persuader que c'étoit un acte de prudence et de sagesse de la part du curé du L** d'avoir fait cette fameuse motion dont tout le monde l'a blâmé, et qu'il a respecté les liens quil'unissoient *aux riches pauvres de Saint Benoît*. Vous le dégagez des entraves de la reconnoissance d'une maniere fort adroite; mais il n'en est pas moins

(1) Monsieur le curé, voilà une phrase qui n'est pas fort édifiante. Comme vous n'oseriez la prononcer au prône, vous la faites imprimer.

vrai qu'il étoit un protégé de cet ordre, et que votre critique sur le mot *protégé*, que vous dites n'être point *françois*, est une preuve de votre profonde ignorance sur la valeur des termes. Nous nommons à un assez grand nombre de cures. Il plaît aux officiers de nos maisons, aux fils de nos fermiers et de nos métayers, d'étudier pour entrer dans l'état ecclésiastique. Ces gens là n'ont-ils pas des droits acquis à notre protection ? Croyent-ils *renverser l'ordre, et outrager la hiérarchie* en la sollicitant ? Mais il n'en est pas de même de votre expression. De *pauvres riches*, qui n'appartient à aucune langue, il est dommage que vous ne soyez pas encapuchonné ; ce seroit pour le coup que le capuce sur votre tête seroit *l'éteignoir du bon sens*.

M. le curé du L** a proposé de se désister de la discussion des procurations, par respect pour les *liens qui l'unissoient aux riches pauvres de Saint Benoît*. Dites donc que, voyant qu'il soutenoit une mauvaise cause, il a essayé de réparer ses torts ; il carressoit d'une main ses bienfaiteurs, et de l'autre il cherchoit à les égratigner. Quel *pauvre* apologiste ! Vous n'êtes ni riche ni heureux en expressions.

Vous me qualifiez du titre de *champion d'un ordre respectable qui se fera toujours pardonner ses richesses, s'il oublie son orgueil*, parce qu'il a procuré des biens aux pasteurs, etc. et qu'il produit tous les

jours

jours des sujets éclairés et bienfaisans. Admirez donc avec moi votre inconséquence ! Vous louez des gens de mérite et bienfaisans, et vous les insultez en les accusant *d'orgueil*. Je ne m'étonne point que vous soyez l'apologiste des ingrats.

Après avoir insulté l'ordre dont vous me dites très-élégamment le *champion*, vous attaquez le mien, en ajoutant qu'on *seroit embarrassé d'en faire l'éloge*. Mais, Monsieur, quatre arpens de terres labourées peuvent-ils rapporter autant que 40 arpens? et si les quatre arpens rapportent au prorata de leur étendue, le propriétaire peut-il accuser son sol d'être ingrat, parce qu'il ne rapporte pas autant que celui de 40 arpens ?.... Nous n'avons point besoin de vos éloges; tâchez de vous apprécier vous-même avant de juger les autres. Le *zele amer* de notre fondateur est encore une de vos expressions remarquables, qui ne pourra faire fortune, et qui apprêtera à rire à vos dépens.

Vous avez une maniere bien matérielle d'interpréter les choses, en nous prêtant avec bien de la finesse *une haute opinion d'une bonne cuisine, pour reprocher à un convive les bons traitemens qu'il a reçus dans notre maison*. Tout ce que je sais, c'est qu'il sera toujours permis à un homme honnête insulté par un autre, qui ose s'écarter aussi indécemment, de lui remettre sous les yeux, qu'au moins il doit

avoir de l'indulgence et des égards pour ceux qui l'ont honoré et fêté. Cela n'est-il pas mieux que de rendre injure pour injure ? Qu'en pensez-vous, Monsieur l'apologiste ?

Votre maniere de terminer votre apologie, ressemble à son commencement : elle est fort niaise ; et je ne sais maintenant quelle place vous vous flattez d'obtenir dans la république des lettres. Qu'il y auroit de choses à dire là-dessus !.....

Concluons, Monsieur l'anonyme, que votre ton, que votre air, quand vous dites une sottise, sont bien décidés. Plus vous devriez la taire, plus vous la faites sonner. Quand vous ne dites qu'une demi-sottise, votre ton humble et modeste annonce que vous n'êtes pas content de vous-même ; vous n'avez pas alors trouvé tout ce que vous cherchiez, et vous glissez légérement : mais la sottise est-elle bien lourde, bien grossiere ? vous triomphez, vous vous délectez, vous vous rengorgez, vous vous pavanez, vous vous enflez comme une Mongolfiere. Vous avez trouvé votre fait ? vous l'annoncez hardiment, fastueusement, indécemment ; vous en êtes le hérault.

Ce n'est point un doute dont vous cherchiez à vous éclaircir ; c'est une vérité éprouvée, démontrée, que vous vous croyez autorisé à publier à toute la province ; et je m'étonne que dans votre en-

thousiasme, vous n'ayez pas mis en tête de votre insipide rapsodie :

Rois, soyez attentifs ; peuples, ouvrez l'oreille :
Que l'univers se taise, et m'écoute parler.

Voilà, Monsieur, les observations que j'ai cru devoir faire sur votre collection d'injures. Si vous ne rougissez pas d'en être l'auteur, je n'ai rien à vous dire : les personnes sensées ne peuvent applaudir à tant d'inepties ; et elles vous diront avec le pere du bon sens et de la saine raison (mon bon ami Boileau),

Qui ne sait se borner, ne sut jamais écrire.

Je suis, Monsieur, en vous souhaitant une bonne opinion de vous-même,

Votre, etc.

OURSEL,

Prieur de Bellefontaine.

. . . . . .

Ce 15 Juillet 1789.

POST-SCRIPTUM.

1. Ceux qui ont entre les mains l'apologie de MM. les curés, pourront la comparer avec ma réponse; il sera fort aisé de voir que je ne me suis point fait *des armes de tout ce qui me tomboit sous la main, et que le hazard ne m'a pas mal servi*, quoi qu'en dise mon voisin l'anonyme dans la note de la page 8 de sa jolie production.

2. J'apprends à l'instant, qu'un Monsieur d'Angers, que je n'ai pas l'honneur de connoître, distingué par ses talens, vient d'annoncer à un de ses amis votre apologie. Il en a fait une analyse de trois pages, qui est frappée au bon coin. Il ne s'amuse pas à cueillir des fleurs pour vous faire des couronnes. Sa critique est judicieuse; et je crois que si vous l'aviez lue, vous renonceriez pour toujours à la gloire de passer pour auteur.

3. Vous soumettrez, dit-on, à la censure de MM. de la société littéraire d'Angers, votre éloge historique de M. le duc de Brissac; et vous ferez très-bien: nous leur aurons obligation. Pourquoi ne les avoir pas consulté aussi pour votre apologie de MM. les curés? J'en sais bien la raison: c'est que ces Messieurs qui se distinguent autant par leur politesse et leur urbanité, que par leurs talens, l'auroient rejettée; qu'ils n'en n'auroient

peut-être pas admis une seule phrase, et qu'ils vous auroient dit avec le judicieux Despréaux,

Sur-tout qu'en vos écrits la langue révérée,
Dans vos plus grands excès vous soit toujours sacrée.

Et encore bien d'autres choses.

4. Exemple de la délicatesse et de la douceur du style de mon voisin l'anonyme, pag. 3e. de l'apologie.

Vous faites le plaisant, mon révérend, en attribuant les reproches, etc.

Il me semble entendre un officier gascon, qui demande des nouvelles d'un de ses camarades à son colonel M. de Caraman.

M. dé Caraman, cé lieutenant dé notre régiment, qui perdit tant dé l'argent en jouant au brélan chez M. l'intendant de Montauban, séroit-il encore au régiment? M. de Caraman répondit: apparemment.

5. Voici un trait de génie qui m'a échappé, et que je veux mettre sous les yeux du lecteur, avec la permission de notre très-aimable apologiste. Page 10me, en parlant de notre fondateur qu'il dit être, par dévotion, un *saint d'nu zele amer*, quoiqu'il ne soit point canonisé; il s'exprime ainsi: ... « *Il* » *faisoit bien jeûner ses moines*; *et si vous* » *faites quelquefois la même chose vis-à-* » *vis des vôtres*, *ce n'est que pour leur*

» *procurer un meilleur appétit pour le len-*
» *demain.* »

J'étois bien distrait, lorsque j'ai oublié cette charmante saillie !.. Mon cher voisin, voilà un coup de maître ; voilà les colonnes d'Hercule. Nos orateurs des Etats-Généraux, jaloux de vos talens, vous porteront une noble envie... *Risum teneatis, amici* !....

FIN.